ALBUM
LITTÉRAIRE ET MUSICAL
DE
LA MINERVE.
BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.
5me. ANNÉE.] JUILLET 1850. 7me. LIVRAISON.

HISTOIRE POPULAIRE, ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE DE NAPOLÉON ET DE LA GRANDE ARMÉE.

Cinquième Partie.

CHAPITRE II.

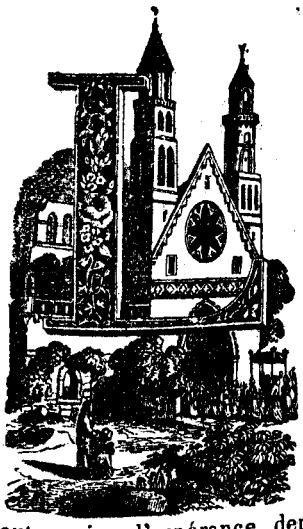

LE divorce était consommé. Il n'y avait que quelques jours que Napoléon avait abandonné Trianon pour revenir aux Tuileries, lorsqu'il convoqua un conseil extraordinaire, où furent appelés, indépendamment des ministres et des grands officiers de la couronne, tous ceux des membres de la famille impériale qui se trouvaient à Paris. L'empereur exposa de nouveau les graves raisons d'Etat qui l'avaient déterminé, pour l'affermissement de l'empire, à chercher dans une autre union l'espérance depuis longtemps perdue de transmettre son trône à une postérité directe; puis il fit entendre qu'il était maître de choisir sa nouvelle épouse soit dans la maison d'Autriche, soit dans celle de Russie, soit enfin dans les cours souveraines de l'Allemagne. Tous ceux qui faisaient partie de ce conseil, probablement instruits de la secrète détermination de l'empereur, donnèrent leur assentiment au choix d'une princesse autrichienne. Le prince Eugène, entre autres, fut de cet avis, alléguant pour motif principal la religion catholique dans laquelle l'archiduchesse était née; mais Murat se prononça pour une princesse russe, en motivant son opinion sur l'avantage que présentait une alliance avec le souverain le plus puissant de l'Europe, et combattit énergiquement celle de l'Autriche par tous les souvenirs de l'histoire et les leçons d'une triste expérience.

—Sire, vous le savez, ajouta-t-il, une alliance de famille avec l'Autriche a toujours été fatale à la France; vous serez obligé de supporter toutes les fautes de ce gouvernement.

—Bah! bah! répliqua Napoléon, est-ce que les souverains ont des parents lorsqu'il s'agit des intérêts de leurs peuples?

—Je parie, reprit Murat que si jamais nous avons besoin de l'Autriche comme alliée, nous ne trouverons en elle ni énergie, ni ressources, ni fidélité.

—Prévention que tout cela! fit l'empereur avec un mouvement d'épaules.

—Soit; mais au moins Votre Majesté sera-t-elle forcée d'avouer qu'une alliance avec la Russie ne présente aucun des dangers que j'ai signalés.

Ces observations, toutes sensées qu'elles étaient (et toutes justifiées qu'elles furent par la suite), ne purent rien contre une résolution bien arrêtée. L'empereur d'Autriche avait offert à Napoléon sa fille, *son enfant chéri*, selon son expression, et Napoléon se regardait déjà comme l'époux de l'archiduchesse. En conséquence, le soir même de la tenue du conseil, l'arrangement définitif du mariage fut conclu par le prince Eugène avec le prince de Schwartzemberg: ainsi, le fils de Joséphine dut encore signer l'acte politique qui déshéritait sa mère.

Le prince de Wagram se rendit immédiatement à Vienne pour épouser Marie-Louise, au nom et par procuration spéciale de l'empereur son maître. Toutes les dispositions ayant été prises et arrêtées d'avance, l'exécution en fut menée si vite, que le soir même de l'arrivée du prince de Neufchâtel à Vienne le contrat de mariage de Napoléon et de l'archiduchesse fut dressé et signé; quelques jours après, ces actes furent publiés à Paris, dans le *Moniteur*.

Déjà Napoléon avait fait partir sa sœur Caroline (madame Murat) pour aller jusqu'à Braunau recevoir Marie-Louise des mains des autorités autrichiennes et lui présenter en même temps les personnes qui devaient former la nouvelle maison qu'il venait de créer pour elle. L'empereur avait lui-même dicté le programme du cérémonial; et ce programme fut ponctuellement suivi par tout le monde, excepté par lui.

Il avait donné au comte de Beauharnais, chevalier d'honneur de la nouvelle impératrice, des instructions particulières par lesquelles il lui était enjoint de ne point user des prérogatives de sa charge, c'est-à-dire de ne point offrir sa main à l'impératrice lorsqu'elle aurait à monter ou à descendre les